

KIAMIKA



JOURNAL MUNICIPAL

M A I - J U I N

2024



SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA

Utilisez dès maintenant les codes QR disponibles dans ce journal, pour un complément d'information.



Diriger la caméra vers
le QR code

1



Scanner / photographier
le QR code

2



Le QR code est lu

3



Le QR code est
exécuté

4

SERVICES ADMINISTRATIFS

COORDONNÉES

Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec) JoW 1Go
tél. : 819-585-3225

Directeur général

Marc-André Bergeron
poste 8221
dg@kiamika.ca

Adjointe administrative

Manon Demers
poste 8225
info@kiamika.ca

Chargé de projets

Daniel Brown
poste 8230
projets@kiamika.ca

Maire

Michel Dion
poste 8231
mairie@kiamika.ca
819-440-5599 cell.

Secrétaire-trésorière adjointe et service de comptabilité

Sophie Gauthier
poste 8229
adjointe@kiamika.ca

Inspecteur en bâtiments et en environnement

Tommy Millette
poste 8223
urbanisme@kiamika.ca

Chargée de projets-loisirs et culture

Valérie Forget, poste 8232
Bibliothèque, poste 8224
loisirs@kiamika.ca

**Heures d'ouverture
du bureau municipal**

Lundi au jeudi
9h à 12h
13h à 16h

Vendredi
9h à 12h

MOT DU MAIRE

Bien que l'hiver ait été clément, il est toujours agréable de voir le printemps et l'été s'installer. Comme chaque année, la fonte des neiges est associée au grand ménage.

Notre équipe a entrepris durant les derniers jours le balayage des chemins, le râtelage des terrains, certains chemins de terre ont été nivelés et d'autres travaux seront effectués au courant de la belle saison.

C'est aussi le début de la saison des événements, quoique plus tranquille que l'année dernière ne manquez pas la FÊTE DES VOISINS le samedi 25 mai 12 h, L'EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES le samedi 17 août ET LA FÊTE DES RÉCOLTES ET ARTISANS le samedi 7 septembre. Je vous invite à venir, vous amuser avec nous à ces événements.

Le mois de mai correspond aussi au rapport de vérification comptable pour l'année 2023, réalisé par la firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer Inc. Vous trouverez dans ce journal la description des faits saillants de la situation économique de la municipalité pour l'année dernière.

Merci pour votre soutien continu, et je vous souhaite un excellent début de saison.

Michel Dion,

Maire



SUGGESTION LECTURE

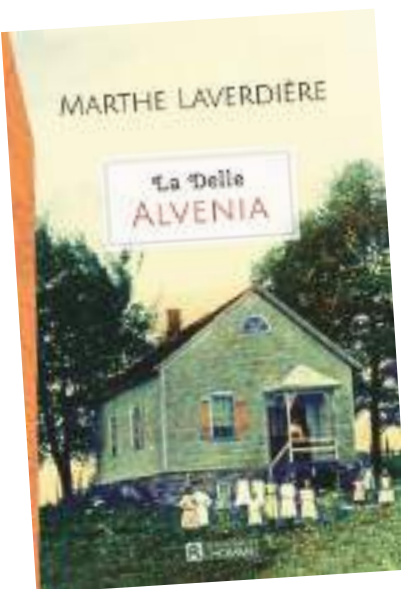
Tu pensais que Bellechasse avait livré tous ses secrets?
Eh monsieur, non!

Cette fois, j'ai pensé te raconter une histoire pleine d'amour, d'orgueil et de manigances. Elle commence à Québec à la fin du 19e siècle, puis s'emballa à Saint-Damien, au cœur des collines de Bellechasse. Dans l'une des maisonnées pas si paisibles du village, la jeune Alvenia bataille ferme pour tracer sa voie. C'est sans compter sur les combines noires comme le poêle de son père, qui n'a pas l'intention de lui faire de cadeaux.

Heureusement, des alliés viendront lui prêter main-forte et elle puisera du réconfort au fond des yeux bleus du plus bel homme de la place. Quel destin guette Alvenia: le bonheur ou la solitude? La jeune femme trouvera-t-elle de l'agrément à devenir une maîtresse à l'école de rang ou, comme on dit par chez nous, une delle?

Promis, cette lecture-là va te faire sourire et pleurer en même temps!

Bonne lecture!



Horaire de la bibliothèque
Mardi 12h30 à 15h30
Mercredi 18h00 à 20h00
Samedi 9h00 à 13h00
819-585-3225 poste 8224
loisirs@kiamika.ca

CONDOLÉANCE

La municipalité aimerait souligner le départ de monsieur Serge Desjardins qui s'est éteint le 2 avril 2024.

Monsieur Desjardins a fait parti du paysage de Kiamika depuis plusieurs années, il a été directeur général de la Caisse Populaire pendant près de deux décennies. Une fois à la retraite, Serge a accompagné des centaines d'enfants dans le cadre du transport scolaire.

Visage rassurant pour les enfants et citoyen impliqué, vous allez nous manquer monsieur Desjardins.

La municipalité souhaite offrir ses plus sincères sympathies à madame Diane Grenier, à leurs enfants ainsi qu'à tous les proches endeuillés.





FAITS SAILLANTS - RAPPORT FINANCIER 2023

FAITS SAILLANTS | RAPPORT FINANCIER 2023

Chers contribuables,

Lors de la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 13 mai 2024, les États financiers consolidés pour l'année 2023 ont été déposés. Nous devons informer les citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2023

L'exercice terminé le 31 décembre 2023 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **21 103 \$**.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 2 933 653 \$.

Les grandes lignes du rapport financier consolidé 2023 sont :

Revenus de fonctionnement	2 687 644 \$
Charges de fonctionnement	3 074 932 \$
Remboursement – dettes à long terme	2 933 653 \$
Amortissement	527 020 \$
Affectations	145 158 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Mayer Millaire et associés CPA Inc. a déposé son rapport le 8 avril 2024. Le rapport des auditeurs 2023 mentionne qu'à leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Kiamika et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



FAITS SAILLANTS - RAPPORT FINANCIER 2023

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2023

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2023 se chiffrent à plus de **7 213 695 \$** et sont financées par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants réalisés sont :

- Travaux de réfection chemin Chapleau - PAVL
- Travaux de réfection chemin de la Lièvre - PAVL
- Travaux de réfection de chaussée chemin du Lac-François – TECQ
- Travaux de réfection de chaussée Rang 6 – TECQ
- Travaux de rechargement chemin Chapleau – TECQ
- Travaux de rechargement chemin Poulin - TECQ

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2023

TRAITEMENTS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

Poste	Rémunération	Allocation de dépenses	Montant total
Maire	16 954,33 \$	8 477,17 \$	25 431,50 \$
Conseiller.ère	5 651,18 \$	2 825,59 \$	8 476,77 \$

TRAITEMENT DES ÉLUS POUR FONCTIONS PARTICULIÈRES

Pour toutes les fonctions particulières prévues au 3e alinéa de l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus et qu'exerce un membre du conseil au sein de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supra municipal qui ne verse pas de rémunération à leurs membres, la rémunération est fixée à :

- 34 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'extérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika;
- 20 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'intérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika, et ce, jusqu'à concurrence d'une somme totale de 1 360 \$ (40 réunions par membre du conseil).

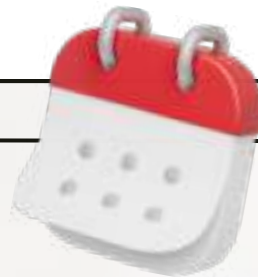
CONCLUSION

Des travaux majeurs sur nos équipements et des intérêts à assumer en attendant le versement des subventions prévues ont fait en sorte que l'excédent de fonctionnement pour l'année 2023 est de moindre ampleur que les années précédentes. Nous avons pris en compte ce facteur lors du budget 2024 et nous sommes conscients que cette situation, quoique loin d'être dramatique n'est pas idéale. Nous continuerons malgré tout à investir dans la municipalité et planifier les chantiers qui seront mis en branle lors des prochaines années.

**Le maire,
Michel Dion**

CALENDRIER

MAI 2024



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
						Bibliothèque 9h-13h
5		6		8	9	10
		Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h		Bibliothèque 18h-20h		Bibliothèque 9h-13h
					BINGO! 19h	
12		13		15	16	17
		Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h		Bibliothèque 18h-20h		Bibliothèque 9h-13h
	19h Séance du conseil				SOUPER HOMARDS	
19		20		22	23	24
		Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h		Bibliothèque 18h-20h		Bibliothèque 9h-13h
	BUREAU MUNICIPAL FERMÉ					12H FÊTE DES VOISINS
26		27		29	30	31
		Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h		Bibliothèque 18h-20h		Jun 1

JUIN 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2		3		5	6	7
		Bibliothèque 12h30-15h30		Bibliothèque 18h-20h		Bibliothèque 9h-13h
						PÊCHE EN HERBE
9		10		12	13	14
		Bibliothèque 12h30-15h30		Bibliothèque 18h-20h		Bibliothèque 9h-13h
	19h Séance du conseil				BINGO! 19h	
16		17		19	20	21
		Bibliothèque 12h30-15h30		Bibliothèque 18h-20h		Bibliothèque 9h-13h
23		24		26	27	28
		Bibliothèque 12h30-15h30		Bibliothèque 18h-20h		Bibliothèque 9h-13h
30						

POUR OBTENIR VOTRE PROPRE CALENDRIER DES COLLECTES D'ORDURE 2024-2025



COMITÉ DES LOISIRS



BINGO!
CHAQUE 2^e VENDREDI DU MOIS À 19H
À LA SALLE MUNICIPALE DE KIAMIKA
AU 4, CHEMIN VALIQUETTE.
*Soirée réservée aux personnes de 18 ans et plus.

10 mai
14 juin



PSST! Tu peux acheter ton billet
au bureau municipal, au bureau
de poste et auprès des membres
du comité.



**Au profit du
Comité des loisirs
de Kiamika**

BILLET 10.00\$



COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

1er prix valeur de 2502.98\$



Tondeuse M18

Taille bordure M18

Souffleur à feuilles

2e prix valeur de 1609.64\$



Génératrice 3500W
Inverter

COMMANDITÉ EN
PARTIE PAR



**SAMEDI LE 7 SEPTEMBRE 2024 À 21H,
AURA LIEU LE TIRAGE LORS
DE LA FÊTE DES RÉCOLTES DE KIAMIKA**

**SCUPER
HOMARD**

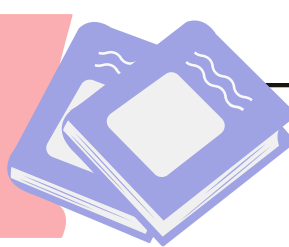
**LE VENDREDI
17 MAI 2024
À 18H**

**Deux options de billet:
2 homards ou 1 steak d'entrecôte**

Table d'hôte comprenant :

Chaudrée de palourdes, 2 homards ou 1 steak d'entrecôte et les accompagnements.
Thé, café et dessert inclus.
Service de bar sur place.

**Faites vite les places sont limitées.
Billets en vente maintenant!
Pour réserver:
Caroline Grenier 819-585-4903**



Maternelle

ATELIER SCULPTURE D'ARGILE

Les élèves de maternelle ont plongé dans le monde fascinant de la sculpture. Tout d'abord, ils ont reçu une explication des termes utilisés en sculpture d'argile, élargissant ainsi leur vocabulaire. Ensuite, chaque enfant s'est vu confier un défi: *sculpter un animal imaginaire*. Armés de plusieurs instruments différents, ils ont exploré les différentes méthodes de travail de l'argile. Guidés par leur imagination et leur créativité, avec l'aide de leur professeur et de l'artiste invité, les petits artistes ont donné vie à une multitude de créations fantastiques.

Cet atelier a été une belle expérience où chaque enfant a pu développer ses compétences artistiques tout en s'amusant.



5e et 6e année

ATELIER INITIATION À LA BD

Les élèves des classes de 5e et 6e années ont eu l'opportunité de participer à un atelier créatif axé sur le processus de création d'une bande dessinée. Cet atelier, riche en découvertes et en créativité, a permis aux élèves de s'immerger dans les différentes étapes de la réalisation d'un personnage de BD.

Au cours de cette activité, les élèves ont appris les bases de l'esquisse, de l'encrage et de l'utilisation de la couleur. Tout a commencé par l'imagination d'un personnage, où chacun a pu laisser libre à sa créativité. Ils ont ensuite dessiné le personnage, en prêtant attention à sa personnalité et en lui donnant un nom.

Cet atelier a été une expérience enrichissante pour tous, stimulant l'imagination!



Quoi faire avec vos résidus domestiques dangereux (RDD)?



Qu'est-ce que les résidus domestiques dangereux (RDD)? Il s'agit en fait, d'un produit qui représente un danger pour l'environnement et pour la santé s'il n'est pas disposé de façon responsable et sécuritaire.

En aucun cas, il ne faut les déposer dans le bac vert ou à la poubelle!

Les produits domestiques dangereux doivent être traités différemment dû aux risques qu'ils représentent pour la santé humaine et pour l'environnement. Les RDD mettent à risque la sécurité des éboueurs et des travailleurs au centre de tri, en plus de nuire au bon fonctionnement des équipements de collecte, de transport et de déchargement.

Si ces produits se retrouvent dans le sol, les lacs et les rivières, ils peuvent prendre plusieurs chemins et contaminer de différentes façons la nappe phréatique et l'atmosphère lors de leur évaporation. Résultat : la contamination des sols, des cours d'eau et la détérioration de la couche d'ozone.



Lien pour le site internet du Gouvernement du Québec, gestion des matières résiduelles domestiques.

OÙ APPORTER VOS RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)?

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

La collecte des Résidus Domestiques Dangereux (RDD) se tiendra le jeudi le **23 mai de 8h00 à 17h00.**

L'endroit pour déposer vos RDD est situé directement derrière la salle municipale, au 4 chemin Valiquette.

Quoi faire avec nos encombrants?

FÉLICITATION ET MERCI POUR VOTRE DÉVOUEMENT!



Catégorie Jeune bénévole

LUCIE-ROSE ET JEAN-MATHIEU NIQUET - Un souffle de renouveau à Kiamika



Nouvellement arrivés à Kiamika en 2022, Lucie-Rose et Jean-Mathieu Niquet, frère et sœur, se sont rapidement distingués par leur engagement envers leur nouvelle communauté.

Ils ont répondu avec enthousiasme à l'appel du comité du 125^e anniversaire de Kiamika, offrant leurs talents et leur énergie pour le succès des festivités. Leur dynamisme et leur dévouement ont rapidement conquis le cœur des organisateurs et des citoyens.

Depuis, leur implication ne s'est pas démentie. Lucie-Rose représente Kiamika au sein du Comité Jeunesse de la MRC, tandis que tous deux s'occupent de l'entretien de l'église et participent activement au comité social.

Leurs idées novatrices, leur débrouillardise et leur disponibilité font d'eux des modèles inspirants pour les jeunes de la région.

Grâce à leur engagement exemplaire, la banque de bénévoles de Kiamika ne cesse de grandir, promettant un avenir vibrant pour notre communauté.

Réalisations:

- Bénévoles dévoués pour le 125^e anniversaire de Kiamika
- Représentante de Kiamika au Comité Jeunesse de la MRC
- Entretien de l'église
- Participation active au comité social
- Inspiration pour les autres jeunes

Efet de leur implication:

- Renouveau de la vie communautaire
- Augmentation du nombre de bénévoles
- Avenir prometteur pour Kiamika

URBANISME

Programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat

Mont-Laurier, le 18 avril 2024 – La MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) lance la période d'inscription au programme RénoRégion 2024-2025 visant à aider les propriétaires à revenus modestes à corriger des déficiences majeures à leur résidence.

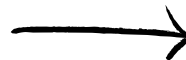
Partenaire de la Société d'Habitation du Québec, la MRCAL administre sur son territoire les programmes d'amélioration de l'habitat, dont le programme RénoRégion. Celui-ci a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenus modestes à effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures sur leur résidence.

Pour soumettre une demande à la programmation RénoRégion 2024-2025, les personnes intéressées doivent compléter le formulaire d'inscription et le déposer à la MRC accompagné de leur compte de taxes municipales de 2023, des avis de cotisation fédéral et provincial 2023 pour chacun des membres du ménage et de photos des déficiences du bâtiment, au plus tard le 20 mai 2024 à 17h.

Puisque les besoins en rénovation domiciliaire sont grands sur le territoire, les demandes admissibles seront évaluées par un comité en fonction des critères de priorisation des dossiers établis par la MRCAL. Les aides financières seront accordées en priorité aux dossiers les plus urgents.

En 2023, la Société d'habitation du Québec (SHQ) avait alloué à la MRCAL un budget total de 3 040 000\$ pour les programmations RénoRégion 2023-2024 et 2024-2025. Lors de la programmation 2023-2024, 72 ménages sur le territoire de la MRC ont bénéficié de subventions, pouvant atteindre jusqu'à 25 000\$, pour réaliser des travaux admissibles. La MRCAL estime qu'entre 60 à 70 ménages pourront recevoir une aide pendant la présente programmation.

[Visitez le site web de la MRC d'Antoine-Labelle](#)



Date limite:
Les demandes complètes doivent être reçues à la MRC au plus tard le 20 MAI 2024 À 17H.



Crédit d'impôt > **Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles**

CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES

Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement résidentielles si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies :

- vous résidiez au Québec le 31 décembre de l'année visée par la demande (ou le jour où vous avez cessé de résider au Canada);
- vous ou votre conjoint(e) avez conclu une entente, après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} avril 2027, avec un entrepreneur qualifié afin qu'il réalise des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées à l'égard d'une habitation admissible (soit, en règle générale, une habitation située au Québec dont vous êtes propriétaire et qui constitue votre lieu principal de résidence ou, à certaines conditions, un chalet dont vous êtes propriétaire);
- les dépenses engagées pour ces travaux ont été **payées dans l'année visée par la demande.**

Ce crédit d'impôt s'applique pour les années 2017 à 2027 seulement.

Calcul du crédit

Le crédit d'impôt maximal qui peut être accordé pour votre habitation, pour les années 2017 à 2027, est de 5 500 \$.

Pour connaître toutes les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt et pour en calculer le montant, remplissez le formulaire **Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles (TP-1029.AE)**.



ÉVÈNEMENTS

**25 mai 2024
à 12h**

À LA HALTE NAUTIQUE AU
42 RUE PRINCIPALE

**La Fête
des VOISINS
de Kiamika**

Il y aura le lancement de la
politique familiale

AVEC L'INAUGURATION
DU CIRCUIT
«REMONTER LE TEMPS
AU FIL DE L'EAU»

JEU GONFLABLE
DÎNER HOT-DOG
GRATUIT

KIAMIKA
LAURENTIDES

La municipalité de Kiamika accueillera le 8 juin 2024 à la pourvoirie et camping Pimodan, **35 jeunes** pour une journée d'initiation à la pêche sportive dans le cadre d'activités du programme Pêche en herbe. Réalisé en collaboration avec Canadian Tire, son partenaire principal, et le ministère des forêts, de la faune et des Parcs (MFFP), ce programme favorise la relève à la pêche sportive.

Les participants se verront remettre:

- un certificat Pêche en herbe faisant office de permis jusqu'à ce que le jeune détenteur atteigne l'âge de 18 ans.
- un encart promotionnel permettant de bénéficier de rabais de 15% sur le prix régulier d'ensemble de canne à pêche à lancer léger ou moyen et sur le prix régulier d'accessoires de pêche disponibles en magasin chez Canadian Tire.



Inscription dès maintenant!
35 places de disponible

Pour réserver:
819-585-3225
poste 8232
courriel:
loisirs@kiamika.ca

INITIATION À LA
PÊCHE POUR LES
6 À 17 ANS

8 JUIN 2024
PÊCHE
EN HERBE
DE 10H00 À 13H00

CERTIFICAT DE PÊCHE EN HERBE

DÎNER HOT-DOG
Gratuit pour les participants
et accompagnateurs

À la Pourvoirie et Camping
Pimodan
421 ch. Chapleau, Kiamika

Condition d'admission: être âgé.e de 6 à 17 ans. Les places sont limitées (35 participants) et les résidents de Kiamika seront priorités.

14^e Édition

EXPOSITION

DE VOITURES ANCIENNES ET
MACHINERIES AGRICOLES

NOUVEAUTÉ
2024

EXPO
VOITURES
DE LUXE

DE KIAMIKA

SAMEDI 17 AOÛT



Pour infos: loisirs@kiamika.ca
819-585-3225 poste 8232

MAI **mois**
de l'arbre
et des forêts

DISTRIBUTION D'ARBRES

En partenariat avec le Ministère des forêts,
de la Faune et des Parcs

16 et 17 mai 2024



9h à 16h
Dans le
stationnement
du bureau
municipal
(25, rue principale)

5 arbres / résidants

Cette année trois essences seront disponibles:
300 bouleaux jaune, 200 pins rouge et
500 épinettes blanche.

Lancée en mai 2008, La Laurentie est la revue d'histoire, de généalogie et du patrimoine de la Société d'Histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides.

Numéro 33

- Mot de la présidente
- Pierre Diotte : de St-Michel-Archange à Kiamika
- Le quotidien des colons de Kiamika
- Petit historique de Kiamika
- Municipalité de Kiamika et Fabrique St-Gérard : 125 ans d'histoire
- Extrait d'entrevue : Gill Tinkler
- Ascendance matrilineaire : Sylvie Daviault
- Chronique de l'historien
- Chronique de l'archiviste
- Des nouvelles de votre Société d'histoire et de généalogie

En vente au
bureau
municipal au
coût de
8.00\$





ADRESSE

*HÔTEL DE VILLE
Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec)
J0W 1G0*

tél.: 819-585-3225

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

*Lundi au jeudi
9h à 12h - 13h à 16h
Vendredi
9h à 12h*

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 2024

- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 11 novembre
- 9 décembre

À 19H

**AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE
ENTRÉE PAR L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT**